Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_07-DE

DEL20261027_07
REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

L'an deux mille vingt six, le vingt sept octobre à 18h00, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le 21 septembre 2026, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de M. Julien DUBOIS.

Nombre de membres afférents au conseil	49
Nombre de présents	44
Nombre de pouvoirs	5
Suffrages exprimés	49

Conseillers communautaires présents :
Mme Véronique AUDOUY, M. Jean-Marie ABADIE, Mme Corinne DULOUAT, M. Julien DUBOIS, Mme Martine DEDIEU, M. Grégory RENDÉ, Mme Sarah PECHAUDRAL-DOURTHE, M. Pascal DAGÈS, M. Amine BENALIA-BROUCH, Mme Marylène HÉNAULT, M. Guillaume LAUSSU, Mme Martine ERIDIA, M. Julien RELAUX, Mme Martine LALANNE, M. Patrice BOUCAU, Mme Florence PEYSALLE, M. Vincent MORA, Mme Isabelle LABORDE, Mme Viviane LOUMÉ-SEIXO, M. Randy NEMOZ, M. Philippe CASTEL, Mme Cathy DESURMON, M. Daniel ALBERDI, M. Jean SOUBLIN, Mme Bérengère SABOURAULT, M. Jean-Jacques GABOULEAUD, Mme Sandrine DELSOL, M. Hervé DARRIGADE, M. Christian CARRERE, Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Eric CASTETS, Mme Nathalie DURQUETY, M. Dominique ROMAIN, Mme Corinne DUTOUYA, M. Julien BAZUS, Mme Sylvie PEDUCASSE, M. Pascal VILATON, Mme Karine BIARNÈS, M. Alain BERGERAS, Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR, M. Jean-Claude BARDERY, M. Hikmat CHAHINE, M. Alain DUBOURDIEU, M. Thierry BOURDILLAS

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON donne pouvoir à M. Vincent MORA, Mme Catherine RABA donne pouvoir à Mme Aurélie LARRIVIERE, M. Arthur CHASSEUR donne pouvoir à M. Dominique ROMAIN, Mme Sandrine BUISSON donne pouvoir à Mme Corinne DUTOUYA, M. Nicolas KUNTZ donne pouvoir à Mme Nathalie DURQUETY

Conseillers communautaires absents et excusés :
Mme Marie-Constance LOUBERE BERTHELON, Mme Catherine RABA, M. Arthur CHASSEUR, Mme Sandrine BUISSON, M. Nicolas KUNTZ

Secrétaire de séance : Mme Martine DEDIEU

Quorum : le quorum est atteint avec au moins 25 membres présents.

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_07-DE

OBJET : SUBVENTION 2026 POUR LA MISSION LOCALE DES LANDES

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-5216-5 définissant les compétences exercées de plein droit par la Communauté d'Agglomération en matière de développement économique,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment l'article I-1) portant sur sa compétence obligatoire « en matière d'actions de développement économique »,

Considérant l'action de la Mission Locale des Landes à destination des jeunes de 16 à 25 ans pour les accompagner dans la recherche et le maintien en emploi, ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, aux droits, au logement, à la mobilité et à la santé.

Considérant le bilan d'activité 2025 de la Mission locale des Landes,

Considérant la demande de subvention de la Mission locale des Landes reçue le 27 février 2026 et la volonté de soutenir son action sur le territoire,

APRÈS AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,
LE CONSEIL A L'UNANIMITE

DÉCIDE

Article 1 : D'ATTRIBUER une subvention de fonctionnement de 51 810,40 € au profit de la Mission Locale des Landes pour l'année 2026,

Article 2 : DE PRÉCISER que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal DECO 2026 article 65748,

Article 3 : D'APPROUVER le projet de convention à intervenir avec la Mission locale des Landes,

Article 4 : D'AUTORISER Monsieur le Vice-président en charge du Développement économique à signer la convention ci-jointe et à verser la subvention afférente,

Article 5 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Secrétaire de séance
Mme Martine DEDIEU

Délibéré en séance,
Les jours, mois et an que dessus
Suivent les signatures,
pour copie conforme,
Dax, 27 octobre 2026

Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le 30/10/2026
ID : 040-244000675-20261027-DEL20261027_07-DE

Signé par : Julien DUBOIS
Date : 29/10/2026
Qualité : Maire de Dax, Président du Grand Dax